M. Choron vient de publier des considérations sur la situation actuelle de l'institution de musique classique fondée et dirigée par lui. Loin de se décourager de voir ses efforts méconnus par les hommes de pouvoir, il propose de nouveaux moyens de rendre à l'art les avantages qu'il retirait, il y a quelques années, d'un établissement unique dans son genre, avantages dont il se trouve privé depuis la quasi-suppression de ce même établissement, à l'époque de la révolution de juillet. Les vœux de M. Choron sont aussi justes que modestes. Il demande que l'ancienne subvention de 46,000 fr. accordée par le gouvernement, sous la Restauration, et réduite à 22,000 fr. en 1830, soit portée à la somme de 34,000 fr. C'est-à-dire qu'il demande 12,000 fr. *de moins* que ce qui lui était alloué autrefois, et 12,000 fr. *de plus* que ce qui lui est alloué aujourd'hui.

Si, d'une part, l'on compare la protection accordée par le gouvernement à l'institution de M. Choron avec les faveurs qu'il distribue aux autres établissemens rivaux; si, d'une autre part, l'on considère l'immensité des services que l'école classique a rendus et pourrait rendre encore à la musique, l'on se convaincra que les prétentions de M. Choron sont loin d'être exorbitantes.

La subvention actuelle de l'école classique est à peine la quinzième partie de celle du Conservatoire de musique. Assurément, on ne peut contester l'utilité, la nécessité de ce dernier établissement. Il est obligé de fournir directement à l'Académie royale de musique, à l'Opéra-Comique, à tous les théâtres, à tous les orchestres, aux corps de musique, des chanteurs, des acteurs, des danseurs, des instrumentistes, des professeurs, des compositeurs. C'est là une chose essentielle à la vie de l'art dans les conditions où il est placé. Mais je dis que l'école de M. Choron, telle qu'elle était organisée en 1827, 1828 et 1829, pourrait l'emporter, sur plusieurs points, sur le Conservatoire de musique, rivaliser avec lui en d'autres, et enfin le suppléer et remplir une immense lacune qu'il ne s'est pas soucié jusqu'à présent de combler. Et ici, nous arrivons à la question des services rendus par l'école de M. Choron.

Que se proposait le fondateur? Il va répondre lui-même: «1° La conservation des œuvres classiques de musique, c'est-à-dire le soin de recueillir, principalement parmi les grandes compositions vocales en tout genre des maîtres de toutes les écoles et de toutes les générations, les portions de leurs œuvres dignes d'être conservées à la postérité, d'en faire l'objet d'études spéciales et de les faire exécuter avec toute la perfection dont elles sont susceptibles; 2° le perfectionnement du chant national et l'accroissement de la civilisation par l'enseignement universel de la musique élémentaire et la propagation générale du chant moral; le perfectionnement des méthodes et l'instruction des jeunes professeurs destinés à seconder les vues des législateurs relatives à l'introduction du chant dans l'enseignement primaire.»

Or, ce but si vaste, le Conservatoire est loin de le remplir, j'ajouterai même, de vouloir et de pouvoir le remplir. Il s'en faut que le Conservatoire soit un établissement complet. Sous le rapport de la composition et du contrepoint, c'est un enseignement abâtardi, dégénéré, immobile, inflexible;

sous le rapport du chant, de nombreuses réclamations se sont de tout temps élevées. Cependant, si sous ce point de vue il est supérieur à l'école de M. Choron, il lui est bien inferieur pour l'enseignement du solfège et la formation des choristes. Il n'est qu'une seule partie dans laquelle le Conservatoire continue à soutenir son ancienne réputation, c'est celle des concerts. Encore, faut-il observer que la Société des concerts est une chose à part, qui a son administration particulière, qui ne tient point fondamentalement à l'établissement du Conservatoire, dont elle n'est qu'une annexe.

Durant le court espace de trois ans, dans les brillantes et graves séances de tous les jeudis de carème, l'école de M. Choron nous avait déroulé le magnifique répertoire musical des trois derniers siècles. On sait l'effet et l'enthousiasme que produisirent sur l'élite de la société parisienne et ces exercices et ces sublimes compositions. Ce fut là une idée grande et féconde qui ne se présenta point à l'esprit de MM. les directeurs du Conservatoire, bien qu'ils eussent sous la main les ressources d'une vaste bibliothèque, et que des masses de choristes et d'instrumentistes leur fournissent tous les moyens d'exécution.

M. Choron trouva dans son zèle de quoi suppléer les moyens qui lui manquaient; il recruta des voix parmi les jeunes gens des deux sexes; il forma des chanteurs; un piano ou un petit orgue, un violoncelle et deux ou trois contrebasses lui tinrent lieu d'orchestre; il mit à contribution son propre cabinet et les richesses que lui offraient les manuscrits des bibliothèques publiques, manuscrits qu'il faisait copier par de petits enfans. Et tandis que les élèves du Conservatoire, après plusieurs années d'études, étaient à se demander les noms des compositeurs qui avaient précédé Haydn, Mozart, Gluck et Chérubini, il apprenait par cœur à des enfans de dix ans et livrait à l'admiration du public des œuvres musicales aussi belles dans leur genre que les œuvres poétiques de Dante, de Calderon, de Shakespeare, aussi belles que les tableaux de Raphaël, de Michel-Ange et de Rembrandt; car les auteurs de ces compositions avaient nom Palestrina, Haendel [Handel], Carissimi, Jomelli [Jommelli], Clari, etc., etc. Et lorsque le Conservatoire et l'Académie Royale de Musique, poussés par une sorte d'émulation privée aujourd'hui de tout stimulant, voulurent faire exécuter quelques morceaux empruntés au répertoire de M. Choron, leur effet ne fut pas supportable, parce que les sujets de ces deux établissemens, exercés à rendre la musique écrite par eux, ne pouvaient s'identifier à l'esprit de ces œuvres d'un autre âge; parce que M. Choron, quelqu'exclusif qu'il puisse paraître lorsqu'il s'agit des progrès de l'art dans les temps modernes, possède seul et sait communiquer l'intelligence de ces ouvrages qu'il aime de prédilection et dont il a fait l'objet de ses études constantes.

M. Choron est l'homme du passé; et pendant que nous envisageons l'art comme un enfant né à peine, pendant que nous cherchons les moyens d'aider son développement et que nous préparons d'avance son avenir, M. Choron le considère comme un cadavre à ressusciter. Mais, quelles que soient, sous ce rapport, les diversités d'opinions qui existent entre lui et nous, il n'en est que plus propre à faire pénétrer dans nos esprits le véritable sens, la beauté, la poésie des chefs-d'œuvre anciens. Si donc,

l'on // 2 // avait l'intention de supprimer une semblable école, autant vaudrait fermer, comme il le dit lui-même, au Muséum de peinture, la galerie des tableaux el celle des antiques, pour ne conserver que le salon d'exposition moderne.

En attendant, les théâtres, et en particulier l'Opéra, engloutissent des sommes énormes. Sans doute, il faut que le peuple s'amuse, se corrompe, se blâse sur toutes les jouissances terrestres; mais dans l'intérêt même de ses plaisirs et pour les rendre plus variés, il faut veiller à la conservation de l'art. Car, si nous le remarquons, les raffinemens en tout genre, ont leur source dans les progrès des études. Comme nous l'avons vu, le Conservatoire n'atteint qu'à moitié son but, qui est de *conserver*. L'autre moitié est parfaitement remplie par l'institution de musique classique. Pourtant nous avons vu quelle est sa condition comparativement à celle de l'établissement de la rue Bergère.

Plusieurs fois l'auteur de cet article a exprimé le désir de voir ces deux écoles, sinon confondues en une seule, du moins réunies sous une même administration générale, avec un mode d'activité distincte et particulière à chacune d'elles.

Les progrès de l'art dépendent de deux choses, premièrement, du respect avec leguel on en conserve les traditions: de la scrupuleuse sévérité avec laquelle on garde ce dépôt et, en second lieu, de la latitude que les chefs de l'enseignement doivent laisser aux esprits qui, sur ces bases, conçoivent de nouveaux développemens de l'art, et se sentent la force d'en reculer les limites. L'action combinée de ces deux principes est la seule favorable aux véritables progrès et aux innovations légitimes. Ainsi, dans l'étude de la musique, deux systèmes à suivre, l'un que l'on peut appeler rétrograde, l'autre d'avancement. Les deux établissemens dont je parle représentent chacun un de ces systèmes. L'école classique dirigée par M. Choron appartient, par son objet, au passé; c'est-à-dire, qu'elle se propose un cours historique des traditions de l'art. Le Conservatoire de musique, par sa destination actuelle et par l'exécution des chefs-d'œuvre modernes, appartient plus spécialement à l'avenir, et semble avoir pour but de hâter nos progrès futurs. Il y aura bientôt deux ans que celui qui écrit ces lignes eut l'occasion d'exposer quelques idées sur ce sujet à l'un des principaux directeurs de la Société des concerts, à un homme plein d'une noble ardeur et doué d'une rare intelligence, M. Habeneck. Il s'efforca de lui faire comprendre les avantages incalculables que l'on pourrait retirer de la réunion de deux écoles qui, exerçant chacune son influence dans un cercle déterminé et suivant sa tendance particulière, concourraient néanmoins au même but. Tandis que l'une, avec sa masse de choristes si habilement exercés et parfaitement initiés à l'esprit des hautes conceptions du XVIe et du XVII<sup>e</sup> siècles, soutenue d'ailleurs par l'orchestre du Conservatoire, eût exhumé les vieilles grandes œuvres des vieux grands maîtres, l'autre, à côté de ces vénérables monumens, eût produit les compositions instrumentales des Beethoven et des Weber. Quel effet n'aurait-on pas attendu d'une semblable fusion de voix et d'instrumens! Et comme les oratorios de Haendel [Handel], déjà si imposans, si grandioses, exécutés par des voix d'enfans aidées par un maigre accompagnement, eussent été sublimes avec cet orchestre superbe! L'une eût réagi sur l'autre; une sorte de révélation mutuelle se fût opérée entre ces deux puissances, et le public, contemplant dans leur magnificence les merveilles de toutes les époques, eût compris que ces hommes dont les noms ne réveillent en lui d'autre idée que celle d'une célébrité problématique et vague, avaient aussi puisé leurs inspirations à une source féconde.

Mais ce n'est pas tout; ce plan embrassait encore, outre une infinité de choses secondaires qu'il serait trop long d'énumérer, la formation d'un journal au sein même de l'école, journal principalement destiné à analyser, à interpréter, à traduire les ouvrages de tous genres qui y auraient été exécutés. Par ce moyen, ces œuvres seraient devenues accessibles au public, pour qui elles n'eussent pas été comme des hyéroglyphes sans explication. Je ne doute pas qu'on ne fût parvenu à faire ainsi, au bout de quelques années, et par le développement naturel et le simple cours des choses, une histoire de la musique plus complète que toutes celles qui ont paru jusqu'ici, et la plus curieuse, la plus intéressante, la plus pittoresque, puisqu'elle eût été composée en présence des monumens.

D'autres avantages considérables pour les artistes et pour le public eussent été attachés à l'existence de ce journal. Pour ce qui est des artistes, en jetant au dehors les noms de ceux qui se seraient le plus distingués dans l'école, en faisant précéder leur entrée dans les établissemens publics d'une réputation justement méritée par leurs travaux et leurs succès intérieurs, on ne les eût pas exposés à se lancer au grand jour sans recommandation et sans soutien. Le jeune compositeur n'eût pas été forcé de lutter pendant dix ans contre la misère, contre les dégoûts, contre toutes sortes d'obstacles avant qu'il plût à un directeur de le tirer de l'obscurité et de la détresse, et le public, éclairé sur la situation, sur les intérêts et sur le *personnel* de l'art, eût été débarrassé de ces royautés surannées qu'on lui impose pendant un quart de siècle, et qui sont ordinairement remplacées par des artistes dont le talent finit quand la réputation commence.

Je me suis laissé entraîner avec complaisance à faire connaître les bases principales d'un plan de l'exécution duquel dépendrait, à mon avis, une régénération complète de l'art. Je n'espère pas, certes, le voir jamais se réaliser; je n'espère pas même voir la réunion de ces deux établissemens dont je viens de parler; il y a encore bien des obstacles, bien des intérêts divers, que sais-je! bien des passions qui s'y opposent. Mais laisser l'école de M. Choron sans ressources nouvelles, c'est vouloir la détruire; elle ne se soutient aujourd'hui que par des miracles de zèle, que par la prodigieuse activité d'un homme qui lutte depuis quatre ans contre la pauvreté, et qui luttera bientôt contre l'âge. Et l'on prodigue des millions à l'Opéra! Je le demande à tous ceux qui apprécient les choses à leur juste valeur; je le demande aux ministres du gouvernement; l'art en retire-t-il quelques fruits? Pour moi, il y a plus d'un an que je n'ai mis le pied à l'Académie royale de Musique, et cependant je ne me crois pas pour cela du nombre des arriérés.

## LA QUOTIDIENNE, 6 avril 1834, pp. 1–2.

Qu'on y pense bien: en favorisant les établissemens où l'on spécule sur les plaisirs du public, aux dépens de ceux institués dans l'intérêt de l'art, on finira par ruiner à la fois l'art et les entreprises de spéculation.

## LA QUOTIDIENNE, 6 avril 1834, pp. 1-2.

Journal Title: LA QUOTIDIENNE

Journal Subtitle: None

Day of Week: dimanche

Calendar Date: 6 AVRIL 1834

Printed Date Correct: Yes

Volume Number: 98

Pagination: 1 à 2

Title of Article: DE L'INSTITUTION DE MUSIQUE

CLASSIQUE-RELIGIEUSE DE M. CHORON.

Subtitle of Article: None

Signature: J. D'O......

Pseudonym: None

Author: Joseph d'Ortigue

Layout: Front-page feuilleton

Cross-reference: None